



DÉCLARATION DES EXIGENCES D'INTÉGRITÉ ET ENGAGEMENT À PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR Y SATISFAIRE PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT

Nom de l'entreprise désirant contracter avec la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage :

(ci-après désignée, l'entreprise)

Je, soussigné(e), _____, déclare avoir pris connaissance des exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'une partie à un contrat public, et dont le respect est évalué au regard notamment des éléments prévus aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (chapitre C-65.1), et je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat à être conclu.

Date : _____

Signature : _____

Nom et prénom du signataire autorisé : _____

Références : Le *Règlement établissant la formule de la déclaration d'intégrité devant être produite par une entreprise en vue de la réalisation d'un contrat public* a été publié à la Gazette officielle le 24 juillet 2024 et est entre en vigueur le 15^e jour qui suit la date de sa publication, soit le 8 août 2024.

A compter de cette date, toute entreprise (ou fournisseur) intéressée à conclure un contrat public doit faire une déclaration écrite, dans laquelle l'entreprise :

1. reconnaît avoir pris connaissance des exigences d'intégrité ;
2. s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat.



Déclaration de conformité à la Charte de la langue française

Nom de l'entreprise désirant contracter ou obtenir une subvention avec la Municipalité :

(ci-après désignée, l'entreprise)

Je, soussigné(e), (*indiquer le nom et la fonction ou le titre du signataire*)
_____, déclare que (veuillez
cocher l'une des cases suivantes):

☐ L'entreprise est visée et conforme aux dispositions du chapitre V relatif à la francisation des entreprises de la Charte de la langue française. Je joins à la présente déclaration, le certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française.

☐ L'entreprise est visée aux dispositions du chapitre V relatif à la francisation des entreprises de la Charte de la langue française et est actuellement en démarche de francisation auprès de l'Office québécois de la langue française. Je joins à la présente déclaration la pièce justificative selon l'étape à laquelle l'entreprise est rendue dans son processus de francisation.

☐ L'entreprise n'est pas visée par les dispositions du chapitre V relatif à la francisation des entreprises de la Charte de la langue française.

Date : _____

Signature : _____

Nom et prénom du signataire autorisé : _____